



Procès-verbal

Assemblée générale Urbamet

du 9 décembre 2004

à l'Iaurif

L'assemblée générale ordinaire de l'association Urbamet s'est réunie le jeudi 9 décembre 2004 sur convocation de son président, dans les locaux de l'IAURIF, à Paris dans le 15^{ème} arrondissement, 15, rue Falguière.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 9 octobre 2003
- Rapport moral 2003 - 2004 par le Président
- Rapport d'activités :
- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2003/2004
- Quitus au trésorier
- Projet de Budget 2004, par le Trésorier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Programme de travail 2005
- Questions diverses

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président, Alain Jacq

Le président après quelques mots d'accueil, ayant constaté que le quorum est atteint, passe aux différents points de l'ordre du jour.

1- Adoption du Procès verbal de l'Assemblée Générale du 9 octobre 2003

Le président souligne qu'il convient de tenir compte de la version corrigée du procès-verbal c'est à dire celle où figure le paragraphe concernant la nomination pour les six prochains exercices de Monsieur Olivier Deliry, Commissaire aux comptes titulaire, et de la société Fiduciaire Conseils Associés, Commissaire aux comptes suppléants.

Le Président passe au vote.

Le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 octobre 2003 est adopté à l'unanimité.

2- Rapport moral 2003-2004 présenté par le Président Alain Jacq

Le président présente les travaux réalisés par les membres de l'association et les félicite.

Outre les travaux courants (alimentation et gestion de la base Urbamet, mise à jour du site web, participation aux travaux d'Urbadata....) :

Réalisation du programme de travail 2003 – 2004 :

- rédaction de la **Charte de coproduction de l'association Urbamet** (jointe dans le dossier)
- mise à jour de la version web d'**Urbamet sous SDX**.
- chargement des documents en **texte intégral** dans Urbamet : 51 en septembre 2003, 525 en décembre 2004 (dont 397 en format pdf et 128 liens sur site web)
- **mise en conformité** de la banque de données avec le manuel d'indexation (champs auteur secondaire, collection....)
- **mise en ligne du manuel d'indexation** (sur urbamet.com, rubrique : partenaires / espace membres / boîte à outils)
- mise à jour du **logiciel de saisie Saturne**
- **édition bilingue du cd-rom du thésaurus matière** et mise en ligne de la **version anglaise du thésaurus** (sur urbamet.com rubrique Ressources / glossaires et thésaurus)
- éditions 2003 et 2004 du **cd-rom Urbamet-Archives** (2004 devrait arriver le 10 décembre)
- dernière édition du **cd-rom Urbadisc** fin 2003
- participation au **développement d'Urbadoc** (ex. Urbaweb), contrat de commercialisation et négociations d'un accord de coproduction et de diffusion avec l'Inist
- 1ers tests d'alimentation d'Urbamet à partir du système **Riau** (agences de Lyon et Bordeaux)

Travaux réalisés en plus du programme de travail :

- conception, réalisation et mise en ligne de la **banque de données**

Villes nouvelles (version bilingue) :

(<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/villesnouvelles/index.htm>)

○ changement d'**adresse e-mail d'Urbamet.com** :

urbamet.dguh@equipement.gouv.fr

Travaux différés en 2005 :

- **version bilingue d'Urbamet** sous SDX
- mise à jour du **thésaurus géographique**

Dans sa conclusion, le président revient sur les deux points les plus importants de l'année : le lancement du produit web Urbadoc au début de l'année 2005, et l'avancement du projet sur l'apport des données de l'INIST (extractions de Francis et de Pascal) dans Urbadoc, ce qui représentera un enrichissement considérable de la part française du contenu.

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale

3- Présentation du Bilan d'activités 2003 / 2004

Michel Griffon reprend et développe les points présentés par le Président.

4- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2003-2004 et projet de budget 2004, par le Trésorier, Philippe Montillet

Tout d'abord, je vous confirme, comme l'an passé, que les finances d'Urbamet sont saines et équilibrées. Cette bonne nouvelle vous sera sans doute confirmée par M. Le Commissaire aux Comptes puisque cette année, pour la première fois, nos comptes ont été vérifiés. Je tiens à remercier tout particulièrement M. Deliry, pour sa patience.

Nous n'avons aucune dette et nous avons pu dégager un excédent afin de nous permettre d'assurer, tant que l'opération n'est pas totalement terminée, des « surprises » qui pourraient être liées au passage d'Urbadisc à Urbadoc en ligne. La première de ces surprises ayant été le retard dans la mise en ligne ce qui a écorné nos recettes.

L'exercice se termine avec un solde positif.

Ceci posé, quelques remarques préalables :

- Je remercie, comme chaque année, tous ceux qui règlent rapidement leur cotisation et les abonnements. Cela évite les relances, ce qui est un gain de temps appréciable... Je rappelle que le travail de comptabilité pour Urbamet est effectué bénévolement par le personnel de l'IAURIF que je tiens à remercier publiquement.
Dans une association, il faut que chacun remplisse ses obligations si l'on veut que le système continue à bien fonctionner.
Donc merci à tous.
Merci aussi de bien nous communiquer, dans la mesure du possible, la copie de votre virement comptable car nous avons parfois du mal à imputer des virements administratifs qui arrivent directement des agences comptables sans que nos références figurent toujours. Cela nous fera gagner du temps.
- Je remercie aussi toute l'équipe de l'IAURIF qui m'assiste dans mon travail de trésorier d'autant que si l'an dernier nous avons fait l'acquisition d'un logiciel de comptabilité, pour nous aider dans la gestion quotidienne, cela ne résoud pas tout...

Sur l'exercice et les comptes en général quelques précisions :

Cotisations

- Pour 2004, 68 cotisations ont été acquittées.
- Pour 2005, le Bureau sortant propose que le montant de la cotisation soit maintenu à 152€ sauf avis contraire de l'Assemblée générale

Dans le compte d'exploitation, le poste « Achats » demeure toujours le plus important. Il correspond essentiellement à la fabrication des divers cédéroms (production et pressage). Ce poste devrait fondre avec la mise en ligne, même si dans les premiers temps, il ne peut être totalement exclu, ne serait-ce que pour les cédéroms Archires pour lesquels il y a toujours une demande.

A noter aussi que les frais de licence qui auraient dû apparaître dans ce compte d'exploitation n'y sont pas car ils n'avaient pas été facturés au 31 mai 2004. Nous les retrouverons l'an prochain (voir projet de budget 2004/2005).

Une partie des charges est également mise en provision, car toutes les factures définitives de 2004 ne sont pas encore parvenues.

Le poste « Déplacements » correspond essentiellement aux frais occasionnés par les réunions d'Urbadata qui ont lieu, à tour de rôle, chez chacun de nos partenaires européens. Ces frais sont donc incompressibles.

A noter également que nous avons pu effectuer un toilettage comptable qui nous a permis de passer définitivement en charges exceptionnelles les pertes sur créances antérieures qui correspondent à des sommes qui ne rentreront jamais dont certaines héritées de longtemps.

Sur le bilan, juste un point à souligner.

Nous avons des réserves importantes. Il faut les prendre pour ce que sont les chiffres.

Il s'agit d'une précaution accumulée sur les deux derniers exercices, c'est à dire depuis que nous avons décidé de changer de système d'exploitation.

Le Conseil d'administration avait jugé qu'il était nécessaire d'avoir un volant de ressources au cas où le passage vers Urbadoc en ligne ne pourrait pas être aussi rapide que prévu et si les rentrées, la première année, ne se révélaient pas suffisantes, ce qui risque d'être le cas. Il faudra sans doute vivre, pour une part, sur nos réserves.

C'est une précaution de gestion « en bon père de famille » qui permettra à l'association de continuer quoiqu'il arrive.

S'il n'y a pas de questions, je propose donc de passer aux votes, mais avant je passe la parole à Monsieur Olivier Deliry, Commissaire aux comptes de notre association depuis sa désignation à ce poste par notre Assemblée générale du 3 octobre 2003 conformément aux statuts de l'Association, pour la lecture de son rapport.

Rapport du commissaire aux comptes.

M. Deliry, Commissaires aux comptes, indique à l'assemblée qu'il a remis, établi à la date du 19 novembre 2004, son rapport complet sur l'exercice social clos le 31 mai 2004. Ce rapport est disponible auprès du Bureau de l'association.

Nous en extrayons la partie principale :

« je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de

l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice ».

Le président demande à l'assemblée de voter sur le rapport financier du Trésorier et sur le rapport du commissaire aux comptes

A l'unanimité l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2003/2004 tels qu'ils viennent d'être présentés par le Trésorier et confirmés par le Commissaire aux comptes et approuve le rapport du Commissaire aux comptes.

5- Quitus au trésorier

Le président demande à l'assemblée de voter sur le quitus à donner au Trésorier.

A l'unanimité l'Assemblée générale donne quitus au Trésorier pour sa gestion et ses comptes.

6- Projet de Budget 2004, par le Trésorier

C'est dans le même esprit de prudence qui a présidé à la gestion, qu'a été élaboré le projet de budget pour 2004/2005.

Il est basé sur la situation des exercices passés.

Les postes « cotisations » et « produits » ont été calqués sur ceux de l'année écoulée, c'est à dire sur une gestion à périmètre égal mais en réduisant le montant des produits puisque pour la première année la somme demandée pour l'abonnement à Urbadoc sera plus faible que ce qui était demandé pour les deux cédéroms annuels.

A noter, le poste « formation » prévu afin que puisse être organisée une journée de formation à l'ensemble des membres de l'association lors du passage du cédérom Urbadisc à la mise en ligne d'Urbadoc.

Le Président passe alors au vote

A l'unanimité l'Assemblée générale adopte le projet de budget présenté par le Trésorier.

7- Programme 2004/ 2005

Avant de présenter le programme, le Président rappelle la nécessité de rendre effective la Charte de co-production dont tous les membres avaient reçu un exemplaire. Les principaux points sont expliqués ainsi que ses objectifs.

Le Président demande, si aucune question relative à la Charte n'est posée, qu'elle soit approuvée.

A l'unanimité, l'Assemblée générale adopte le projet de charte de co-production..

Reprenant la parole, le Président expose les principaux points du programme pour l'année à venir et qu'il conviendra à chacun des membres de travailler à leur réalisation.

1 - Réseau et base URBAMET

- Documents en texte intégral : poursuivre la collecte et l'alimentation de la banque de données pour arriver le plus vite possible à 1000.
- Développer un accès spécifique dans Urbamet au fonds de documents en texte intégral

- Test de l'outil de saisie développé par le CETE de Lille
- Limiter l'accès gratuit à URBAMET à deux ans au lieu des trois actuellement
- Mise à jour du Thésaurus matière et simplification des auteurs personnes morales
- Relance du partenariat et amélioration de l'alimentation d'Urbamet avec des réunions de travail à organiser.

2 - URBAMET.COM

- Traduction en anglais d'un maximum de pages.

3 - URBADOC

- Développement chez NEXUS d'un module de paiement à l'acte pour URBADOC
- Intégration des banques de données de l'INIST/CNRS : Pascal et Francis dans URBADOC

8- Renouvellement du Conseil d'Administration

Le conseil est renouvelé dans sa formation actuelle

Pour mémoire la composition du conseil est redonnée :

Organismes	Représentant actuel	
Agence d'Urbanisme de Lille	Nathan STARKMAN	
Association Internationale Villes et Ports	Olivier LEMAIRE	
Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat / ANAH	Françoise SALVADOR	
Ministère de l'Équipement, des Transports, du logement, du Tourisme et de la Mer CERTU	Jean-Paul DUMONTIER	
Conseil français des Urbanistes / CFDU	Pierre PELLIARD	
Ecole d'Architecture de Lille	Bernard WELCOMME	
Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / FNAU	Marcel BELLIOU	
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF	Fouad AWADA	
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF	Philippe MONTILLET	
Institut d'Urbanisme de Paris / Université de Paris XII - Val-de-Marne / IUP-Créteil	Bernard ECREMENT	
Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de l'Université de Bordeaux III / IAB	Jean MARIEU	
ISTED	Xavier CREPIN	
Ministère de l'Équipement, des Transports, du logement, du Tourisme et de la Mer / DGHUC	Alain JACQ	
Ministère de l'Équipement, des Transports, du logement, du Tourisme et de la Mer / DRAST	Dominique MALTHERRE	
Ministère de la Culture et de la Communication/Direction de l'Architecture et du Patrimoine / DAPA	Eric LENGEREAU	

Ainsi que celle du Bureau :

- **Président : Alain JACQ**, Chef du Service de la Qualité et des Professions à la DGHUC au Ministère de l'Équipement
- **Vice-Président : Fouad AWADA**, Directeur Général Adjoint de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF

- **Secrétaire : Dominique MALTHERRE**, Chargée d'études à la Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques au Ministère de l'Équipement,
- **Trésorier : Philippe MONTILLET**, Directeur du Département Information-Documentation-Multimedia à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France / IAURIF.

Membres du Conseil d'Administration :

- **Marcel BELLLOT**, Délégué Général de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / FNAU,
- **Jean MARIEU**, Directeur de l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme de l'Université de Bordeaux III,
- **Françoise SALVADOR**, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat / ANAH.

9- Questions diverses

Aucune question n'étant soulevée et tous les points ayant été traités, l'Assemblée générale est levée à 12h45.